

BTS SP3S

Lycée Jay de beaufort

Sylvie Parise-Riba 2022-2023

Logique du BC3

Objectif :

- **Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société**

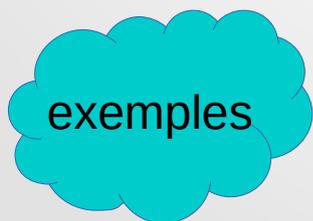
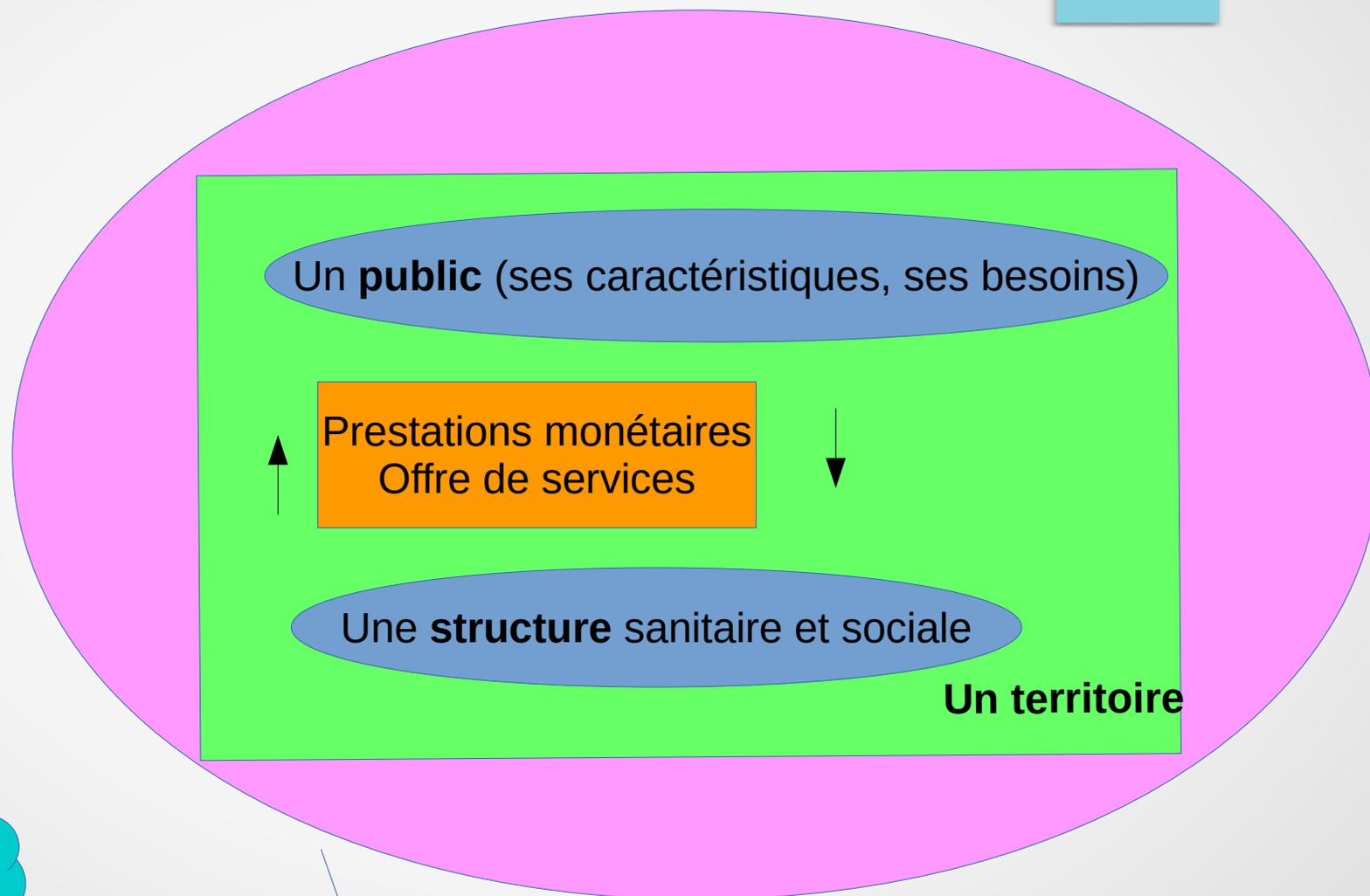
Épreuve E4 : **Politique de la structure et territoire**



Logique du BC3

3 compétences :

1. Identifier les demandes et les besoins d'une population sur un territoire
- 2 Identifier la place de la structure dans les politiques publiques
3. Participer à la mise en place de réponses adaptées à un public



Des politiques sociales (cadre législatif et réglementaire, plans programme, financements)

Le cadre politique et administratif de l'action sanitaire et sociale

Objectifs pédagogiques :

- Rappeler l'organisation administrative de la France et la hiérarchie des normes juridiques.
- Préciser les répartitions de compétences entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine sanitaire et social. Notamment depuis la loi Notre.
- Présenter le cadre européen des politiques sociales
- Apprehender l'importance de la veille juridique

PLAN

Introduction

1 Rappel du cadre politique et administratif de la France

1.1 Rappels de base : le cadre politique et administratif français.

1.1.1 L'élaboration de la loi

1.1.2 Notions de Déconcentration et Décentralisation

1.1.3 L'organisation administrative française

1.2 La hiérarchie des normes juridiques

2. L'organisation administrative sanitaire et sociale

2.1 l'organisation sanitaire

2.2 Les institutions du domaine social

3. Le cadre européen

3.1 Les institutions européennes et leur fonctionnement.

3.2 La plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion

3.3 Les objectifs pour la France en matière sociale

3.4 Le FSE : un financement pour l'action sociale.

Introduction

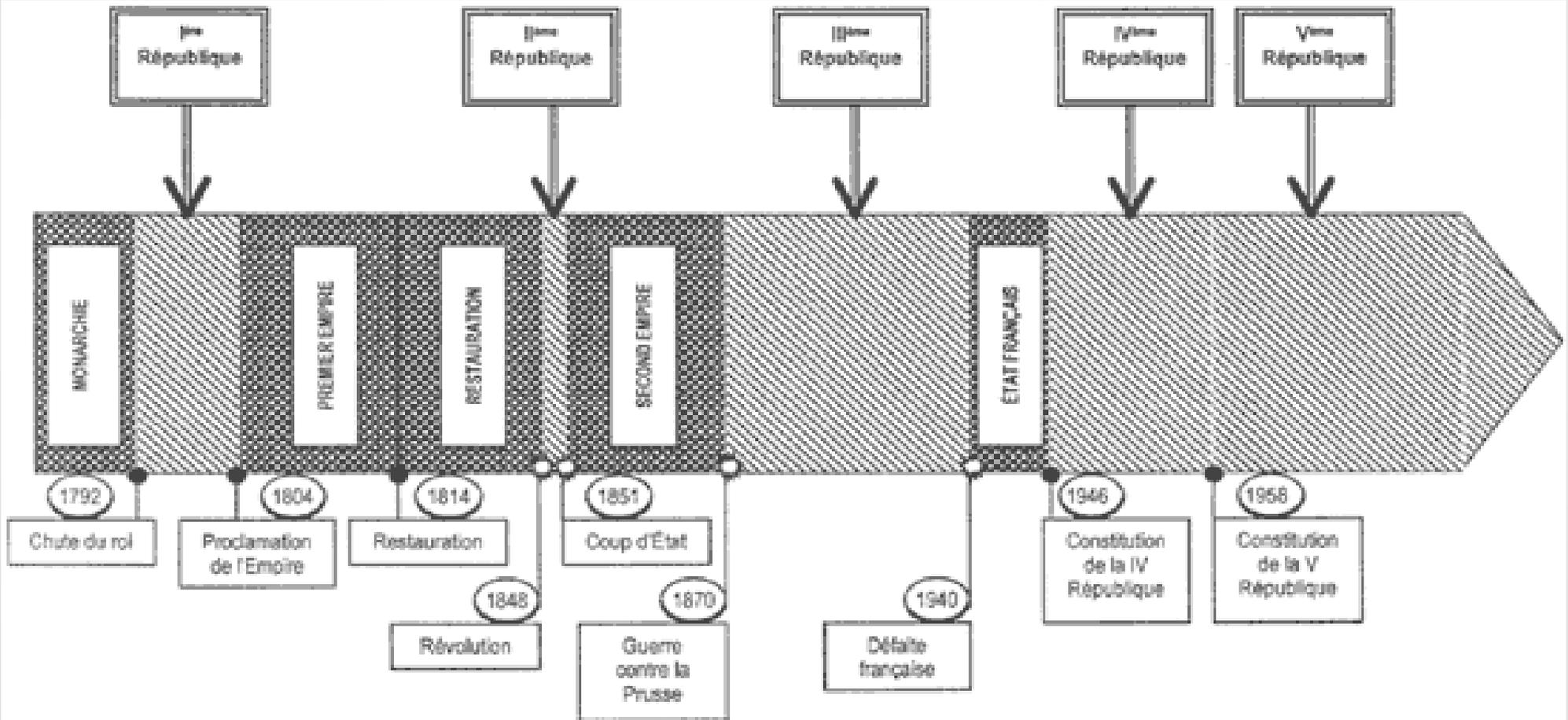
Notion d'État et Séparation des pouvoirs.

État : Autorité souveraine. s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire.

Pouvoir exécutif (pouvoir d'exécuter, de mettre en œuvre la loi)	Premier ministre et président de la république
Pouvoir législatif : (pouvoir de voter la loi)	Le Parlement (Assemblée nationale + Sénat)
Pouvoir judiciaire (pouvoir de contrôler l'application des lois)	Les 2 ordres de juridiction - judiciaire - administrative

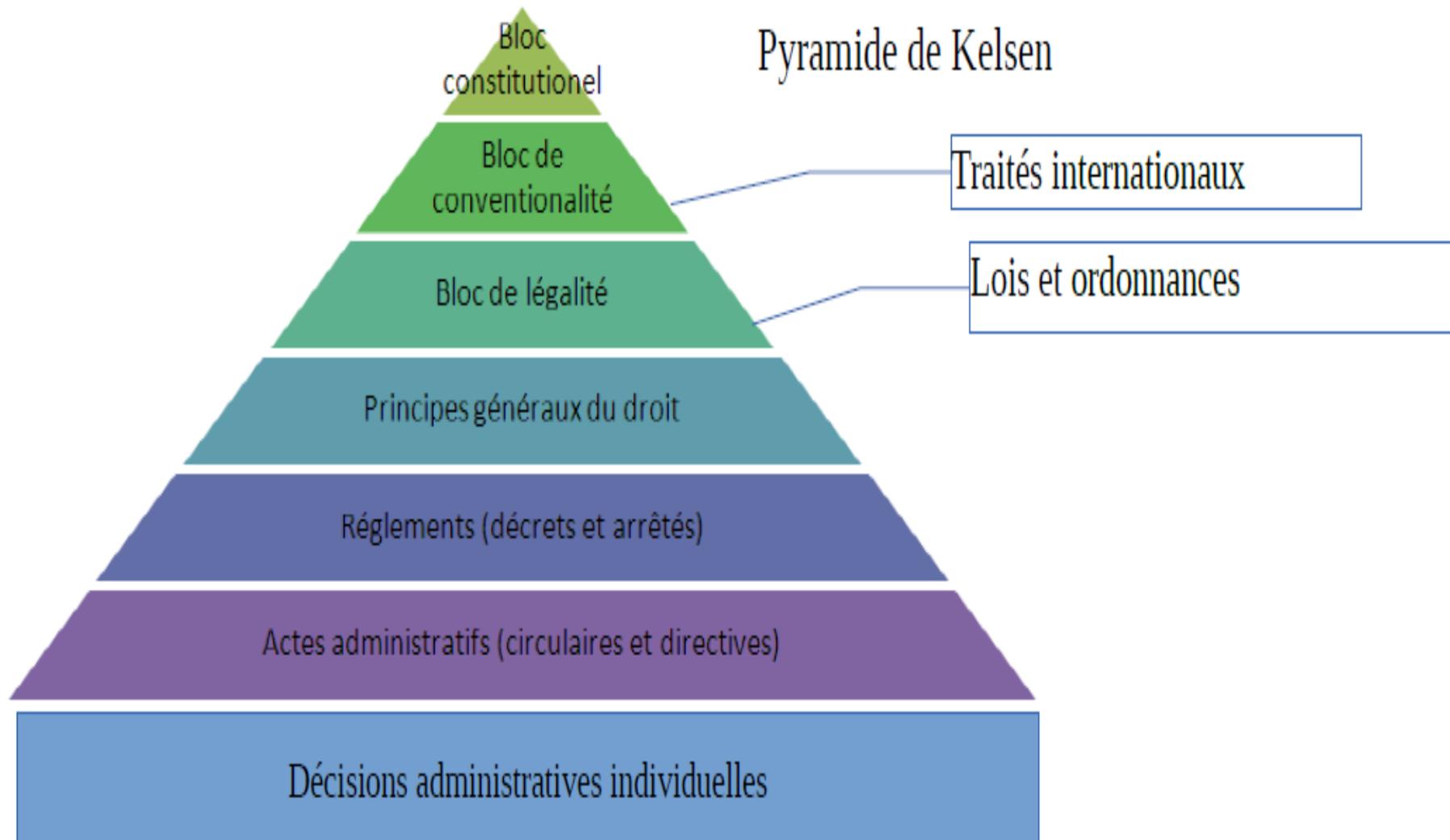
Introduction

L'histoire constitutionnelle de la France



Rappel : le cadre politique et administratif

1.4 La hiérarchie des normes juridiques



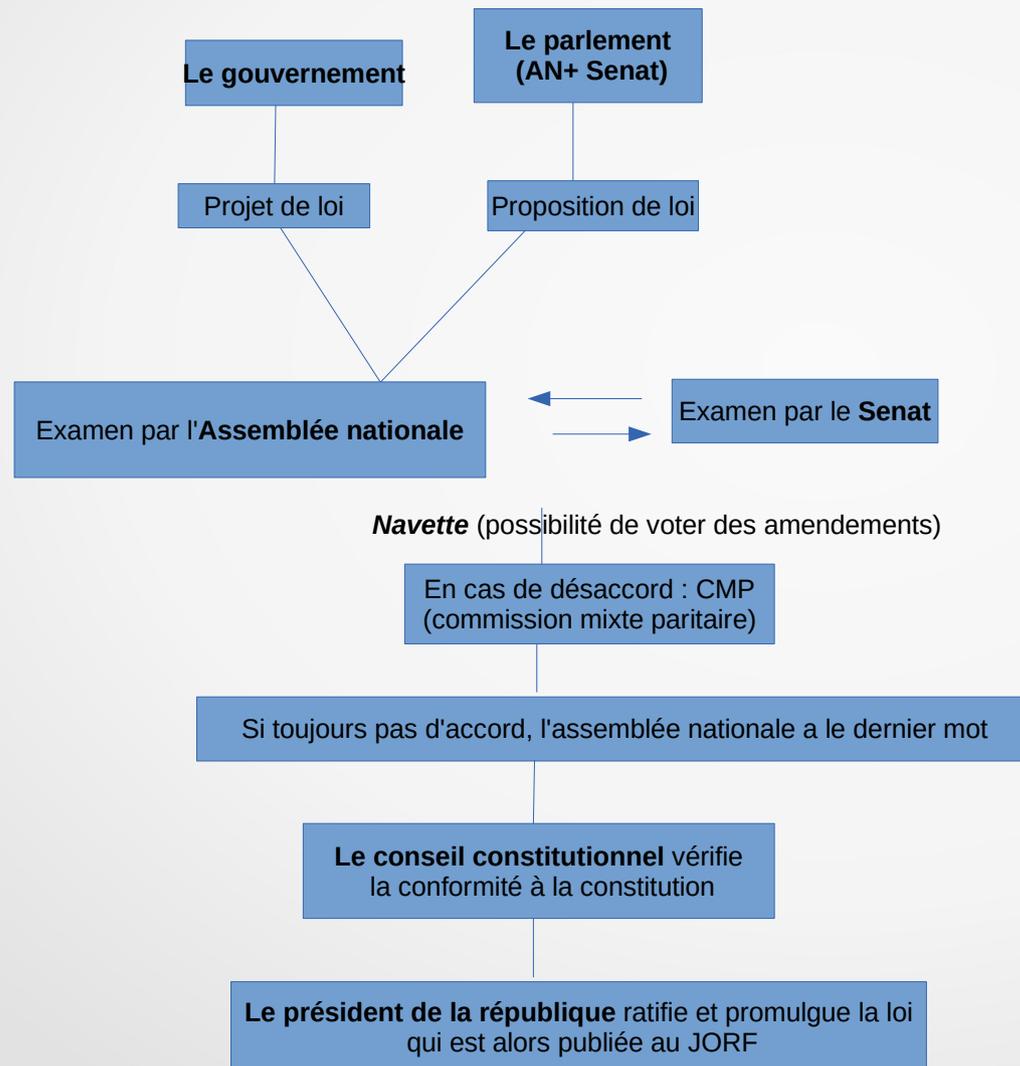
Introduction

- Nous allons traiter des institutions de la **Vème république** telles quelles sont aujourd'hui.
- Les institutions changent et les politiques sociales évoluent très rapidement
- Nécessité d'une veille informationnelle, pour se mettre en jour.

Les institutions de la Vème république

1. Rappel : le cadre politique et administratif

1.1 L'élaboration de la loi



1. Rappel : le cadre politique et administratif

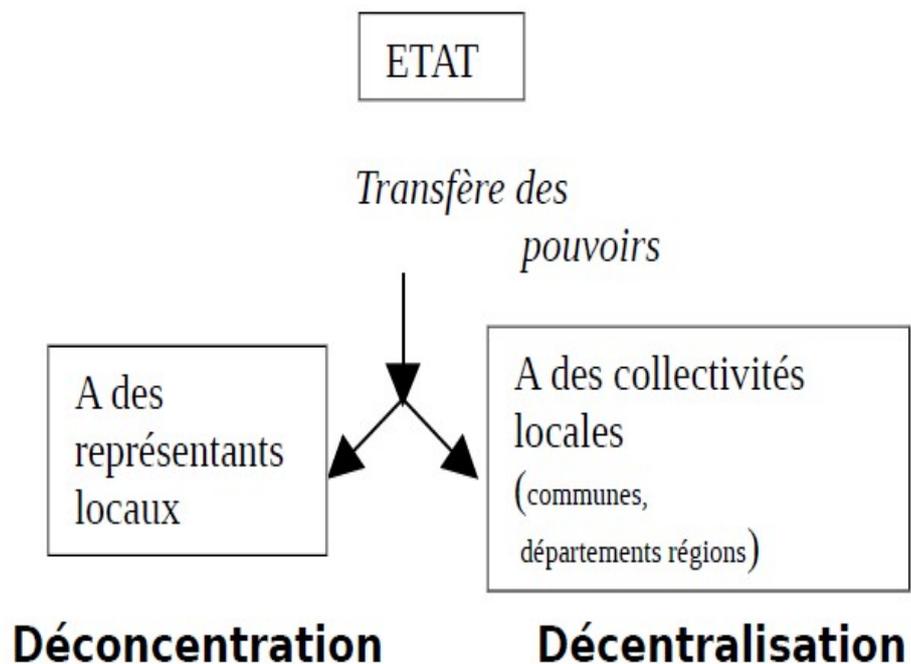
1.2 Notions de décentralisation/deconcentration

La notion d'Etat

Un Territoire + un peuple + un pouvoir



Etat unitaire /Etat fédéral



1. Rappel : le cadre politique et administratif

- Définitions de deconcentration et décentralisation
- Le mouvement de décentralisation : des lois Defferre à la la **loi NoTre**.
- Les risques de la décentralisation

1.3.Organisation administrative de la france

Cf tableau de synthèse ci-dessous.

.

Organisation politique et administrative

Collectivité	Organes* délibérants	Organes exécutifs	Juridictions	
Europe	Parlement européen	Commission européenne et conseil des ministres européens	Cour de justice européenne	
France	Parlement (AN + Sénat)	Président de la république et premier ministre <i>(représentants locaux de l'état : préfet et directeurs des administrations déconcentrées, maires*)</i>	Cours de cassation	Conseil d'État
Niveau régional	Conseil régional <i>(actes contrôlés par le préfet)</i>	Président du conseil régional	Cour d'appel	Cour administrative d'appel
Niveau départemental	Conseil départemental <i>(actes contrôlés par le préfet)</i>	Président du conseil départemental	Tribunal de grande instance	Tribunal administratif
Niveau local	Conseil municipal <i>(actes contrôlés par le préfet)</i>	Maire *	Tribunal d'instance Juridictions de proximité	

NB : Entre le niveau local est départemental se développe les **EPCI** (établissement public de coopération intercommunale). On distingue les EPCI sans fiscalité propre et les EPCI avec fiscalité. Dans la **loi NOTRe** il est prévue que les **Métropoles** puissent recevoir certaines attributions en matière d'action sociale.

* Le maire a une double casquette, il est à la fois l'organe exécutif du conseil municipal et le représentant de l'État. La commune est une collectivité territoriale et une circonscription administrative de l'État

2. L'organisation administrative sanitaire et sociale.

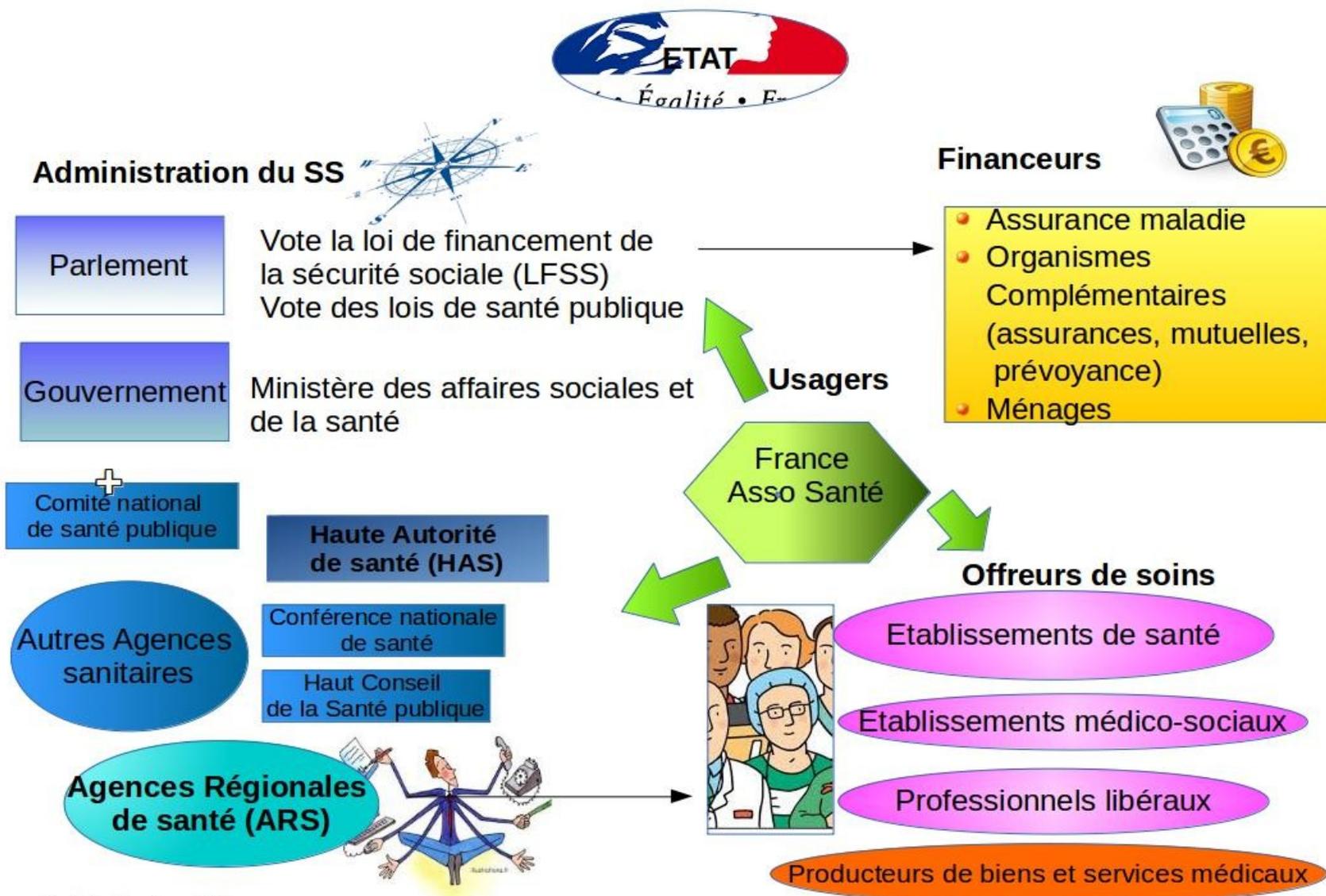
Historique :

<https://library.opendigitaleducation.com/document/1fd69d39-908b-4260-9c53-6dabd05e952b>

2.1 Organisation sanitaire

- En France l'**administration** du système de santé revient à l'Etat soit directement par le ministère de la santé soit indirectement par le biais des agences sanitaires ou des services déconcentrés
- **Le financement** est assuré en grande partie par l'Assurance maladie puis par les mutuelles et les ménages
- **L'offre de soins** se répartit entre l'« hospitalisation publique et privée d'une part, les professionnels libéraux d'autre part.
- La loi du 4 mars 2002 incite à la **participation des usagers** au fonctionnement du système de santé (démocratie sanitaire)

Le système de santé français



2. L'organisation administrative sanitaire et sociale.

2.2 *Les institutions du domaine social*

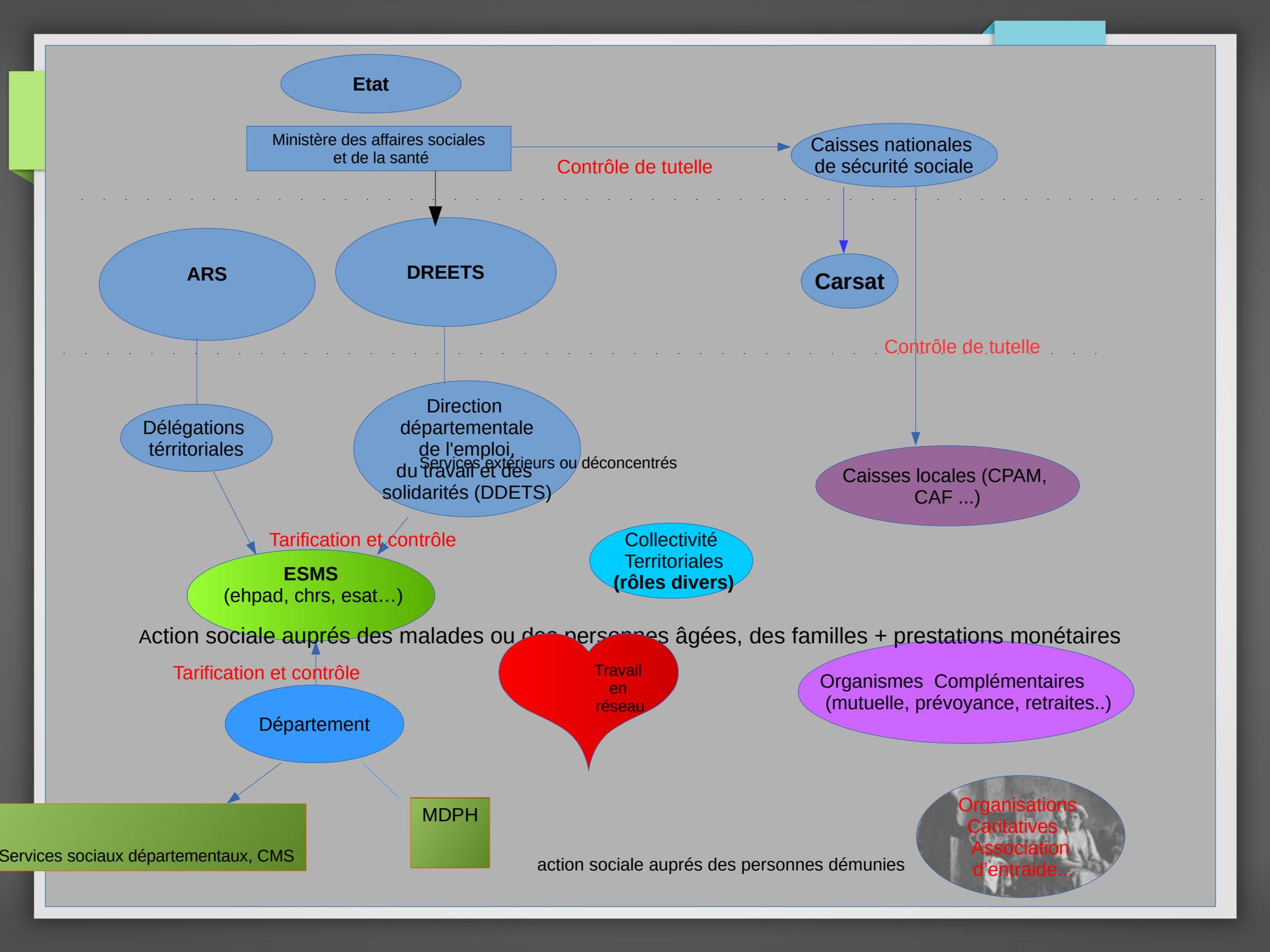
Répartition des compétences dans le domaine de l'action sociale

.Le **chef de file** au niveau de l'action sociale est le département notamment depuis la **loi Notre** de 2015

Sur le terrain : les ESMS

Ces derniers dépendent beaucoup de l'État et des collectivités territoriales pour leur financement mais restent des acteurs privés.

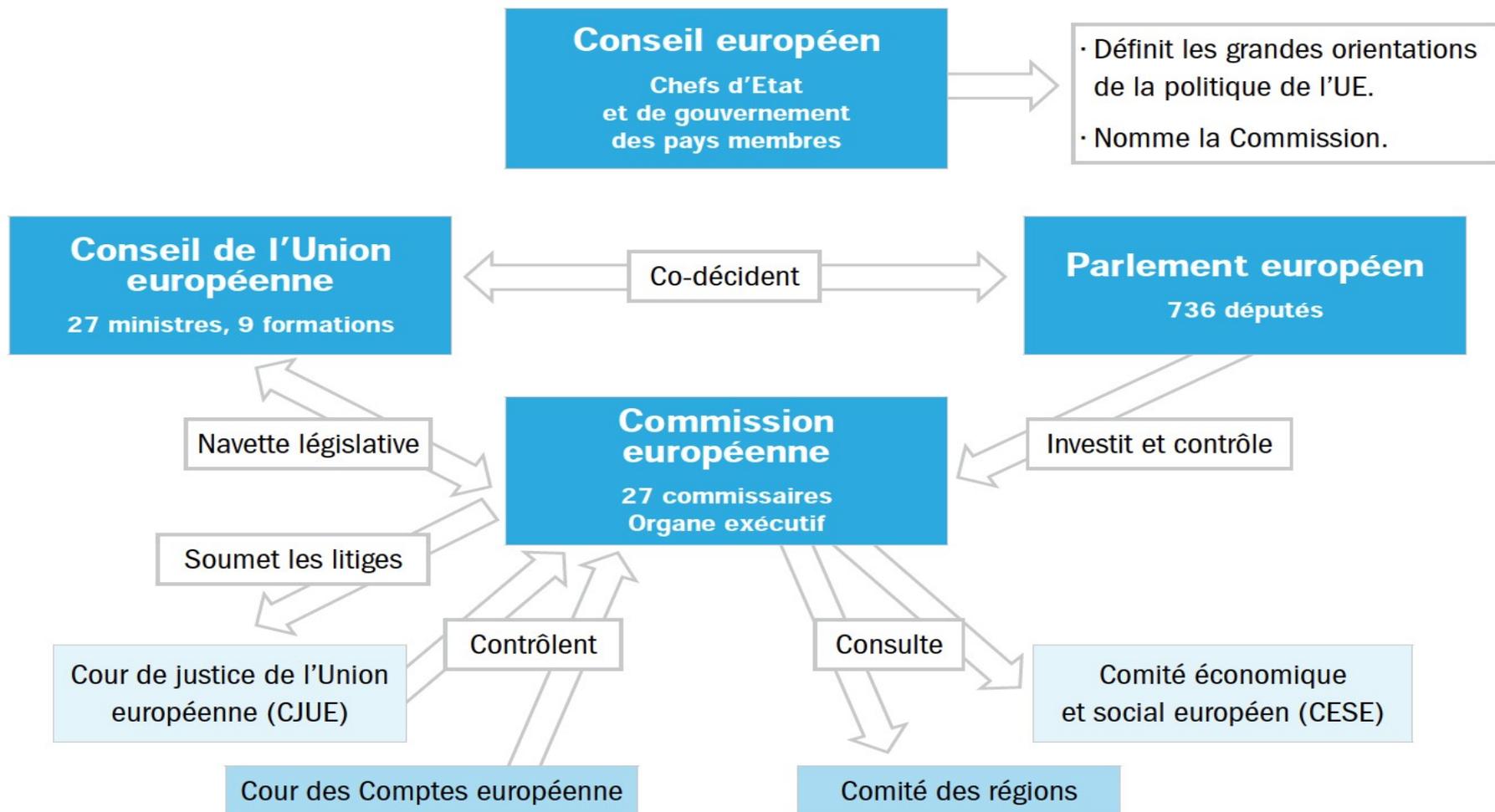
La **Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et **médico-sociale** encadre l'activité des ESMS.



3. Le cadre européen

3.1 Le fonctionnement des institutions (rappel)

LES PRINCIPALES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE



3. Le cadre européen

3.2 Les textes européens et leur portée dans le droit national

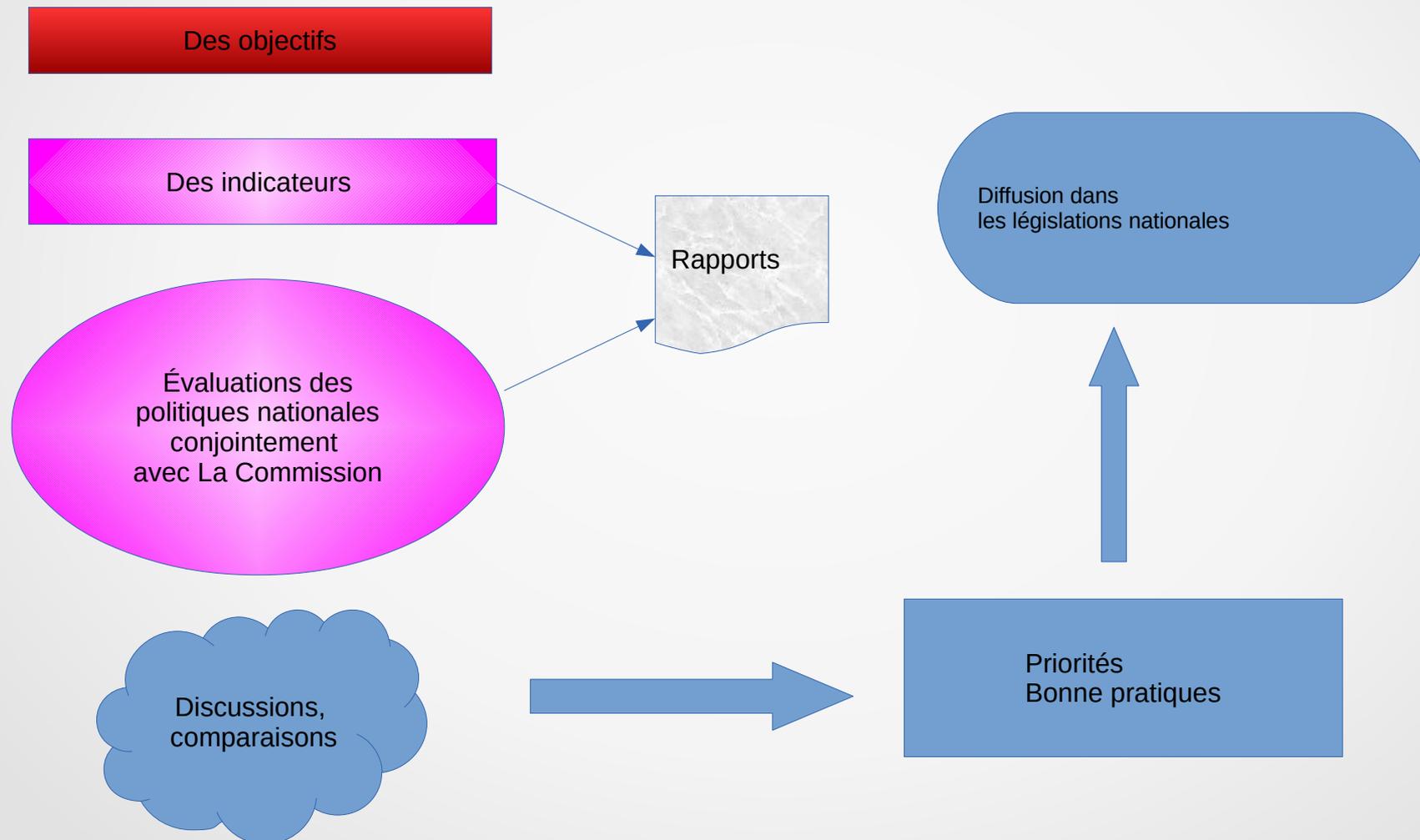
Rappel : Principe de subsidiarité

Les différents textes en droit européen

- **le règlement** : obligatoire dans tous ses éléments, il est directement applicable dans tous les États membres;
- **la directive**: elle lie les pays de l'UE quant aux résultats à atteindre. La directive nécessite une transposition dans le cadre juridique national et laisse une marge de manœuvre quant à la forme et aux moyens de la mise en œuvre;
- **la décision**: obligatoire dans tous ses éléments, elle lie les destinataires qu'elle désigne expressément;
- **la recommandation et l'avis**: non-obligatoires, ils possèdent un caractère déclaratoire.

3. Le cadre européen

La soft law : La MOC sociale



3. Le cadre européen

3.3 La plateforme européenne

Domaines d'action

Les objectifs pour la France

Le FSE



FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE) 2014-2020 EN FRANCE & INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES (IEJ) 2014-2015 EN FRANCE

Faciliter l'accès à l'emploi et améliorer la formation

Instrument de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale, le fonds social européen (FSE) a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.

65%
gérés par
l'État

6,03
milliards d'€

35%
gérés par
les conseils
régionaux

Sur les 4 thématiques suivantes :



Promouvoir
l'emploi et
soutenir la
mobilité du travail



Promouvoir
l'inclusion sociale
et la lutte contre
la pauvreté



Investir dans
l'éducation, les
compétences et
la formation tout au
long de la vie



Renforcer la capacité
institutionnelle et
conserver l'efficacité de
l'administration publique

20% de l'ensemble des ressources du FSE doivent être
consacrés à l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

FIN

Questions ?????

QUIZZ formatif